

En 2021, La Fondation APICIL s'associe à la Fondation Maladies Rares afin de récompenser un projet innovant dans le domaine des maladies rares et de la douleur en proposant un

## **PRIX de la recherche « Maladies Rares et Douleur »** pour un montant de 15 000 €

Ce prix doit permettre à un chercheur confirmé, responsable scientifique d'une équipe rattachée à un organisme de recherche français de réaliser, poursuivre ou achever un projet de recherche lié à des avancées majeures dans le domaine des maladies rares et de la douleur.

Ce prix sera décerné par un Comité composé d'experts mis en place par la Fondation Maladies Rares et sur validation finale du Conseil scientifique de la Fondation APICIL.

### **Critères d'éligibilité :**

Ce prix récompensera le responsable d'une équipe de recherche fondamentale, clinique ou en sciences humaines et sociales dont les travaux de recherche portent sur la thématique « maladies rares et douleur ».

- Le chercheur doit être le porteur du projet
- Pour des projets en sciences humaines et sociales (SHS), le chercheur porteur du projet devra être un chercheur en SHS et le projet devra inclure une association intéressée par le développement des travaux.
- La durée du projet ne devra pas excéder 24 mois

### **Obligations**

Le lauréat s'engage auprès de la Fondation APICIL et de la Fondation Maladies Rares à :

- Communiquer un compte-rendu du travail effectué 3 mois maximum après la fin de projet ;
- Mentionner l'aide accordée dans toute publication relative aux travaux effectués avec l'aide de ce prix, et en informer la Fondation Maladies Rares et la Fondation APICIL ;
- Présenter l'avancée de ses travaux lors d'un évènement de la Fondation APICIL et de la Fondation Maladies Rares.

### **Constitution du dossier**

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Page de garde : nom prénom, titres et date de naissance du demandeur. Titre et affiliation de l'équipe de recherche (INSERM, CNRS, Université, Hôpital *etc.*).
- *Curriculum vitae* du candidat incluant la liste de ses publications
- Les cinq meilleures publications de son équipe sur la période de 2017 à 2021.
- Un texte de quatre pages maximum (simple interligne, police Arial 11), sans annexe, décrivant les principales découvertes de l'équipe, le programme de recherche pour les deux années à venir ainsi que l'utilisation du prix dans le cadre de ce programme.
- Un résumé grand public du projet de recherche (1500 caractères).

### **Date limite de dépôt des dossiers : 1<sup>er</sup> octobre 2021.**

Les dossiers doivent être envoyés par voie électronique uniquement avec la mention « **Prix « Maladies Rares et Douleur** » à l'adresse suivante : [christine.fetro@fondation-maladiesrares.com](mailto:christine.fetro@fondation-maladiesrares.com)

*Les résultats seront communiqués courant avril 2022 au plus tard, et le prix sera remis lors du Colloque Scientifique Annuel de la Fondation Maladies Rares en mai 2022.*